



**BANQUES ET
ASSURANCES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

De mieux en mieux à l'AFB : après l'immobilisme, le chantage !

Paris, le 26 septembre 2022. **Parce que la CFDT et certaines organisations syndicales ont fait savoir qu'elles ne seraient pas signataires de l'accord sur le CDI d'opération et feraient valoir leur droit d'opposition si d'autres le signaient, la délégation patronale a suspendu les négociations en cours, dont le télétravail et la QVCT.**

Elle menace de se cantonner aux seules négociations obligatoires, quitte à léser les entreprises et les 183 800 salariés qui relèvent de la branche.

Pour la CFDT, chaque négociation est indépendante des autres. Quand une négociation s'est mal passée, nous savons faire la part des choses en nous engageant dans la suivante. Nous pensions naïvement que la délégation patronale avait la même loyauté.

Ce chantage est d'autant moins acceptable que le niveau des négociations est négligeable. Nous avons toutes les peines du monde à faire intégrer le minimum légal dans les accords et, pour la troisième année consécutive, les NAO sont à zéro malgré les résultats records des banques et une inflation galopante.

L'insistance de la délégation patronale nous amène à davantage de méfiance envers ce CDI d'opération qu'elle veut à tout prix mettre en place. Nous comprenons bien son utilité pour les employeurs, en termes de flexibilité, mais c'est une régression de la sécurité de l'emploi sans réelles compensations pour des salariés qui se retrouveraient précarisés.

Pour la CFDT, dans la branche AFB, le CDI, sous sa forme actuelle, doit rester la norme de la relation de travail. Pour l'exécution d'une tâche temporaire, il peut être fait recours au CDD.

Avec un nombre croissant de fermetures d'agences, de plans de restructurations et de fusions, la CFDT refuse de fragiliser davantage l'emploi dans la banque.

Les entreprises doivent communiquer leurs stratégies en toute transparence afin de mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et compétences pertinente et protectrice pour les salariés.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Béatrice Lepagnol, Secrétaire générale adjointe CFDT Banques et Assurances :
06 82 53 10 77

CONTACT PRESSE :

Nadia Ladjeroud
Responsable de communication
01 56 41 54 53 / 06 47 77 22 36
nladjeroud@fba.cfdt.fr